

# Une méthodologie appropriée en matière de lutte contre la pauvreté

**L**e processus de révision du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), en vue de préparer le plan d'action 2006-2010, a été ouvert hier dans le cadre d'un atelier national à Nouakchott.

La rencontre, de deux jours, a pour objectif la présentation du nouveau dispositif institutionnel de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du CSLP.

Dans le cadre d'une approche participative, les participants à l'atelier tenteront de tirer les leçons qu'il faut de l'exécution du premier plan du CSLP dont les grandes faiblesses ont été soulignées par le ministre des Affaires Economique et du Développement : le manque de



suivi au niveau sectoriel, la courte durée du délai d'exécution et l'écart avec les objectifs de développement (OMD).

développement du millénaire de

# Atelier de concertation sur le processus de révision du CSLP

## Une méthodologie appropriée en matière de lutte contre la pauvreté

Un atelier de concertation sur le processus de révision du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et de préparation du plan d'action 2006-2010 s'est ouvert jeudi à Nouakchott.

La séance inaugurale de cette rencontre s'est déroulée sous la supervision de M. Sidi Ould Didi, ministre des Affaires Economiques et du Développement en compagnie de M. Hamada Ould Meïmou, commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

La rencontre, de deux jours, a pour objectif la présentation du nouveau dispositif institutionnel de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du CSLP.

Dans son mot d'ouverture, le ministre a précisé que le Cadre Stratégique adopté en 2001 s'appuie sur une approche participative découlant d'une vision intégrée du

développement en Mauritanie, soutenue par une volonté d'atteindre tous objectifs mondiaux en la matière à l'horizon 2015.

Il a ajouté, qu'en application des orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, le CSLP a été considéré comme étant une référence fondamentale. C'est aussi une méthodologie appropriée en matière de lutte contre la pauvreté dont l'exécution s'effectue à travers des plans d'actions dont le premier avait couvert la période 2001 -2004.

Le ministère des Affaires Economiques et du Développement a aussi précisé que la première phase du CSLP a impliqué tous les acteurs concernés en particulier les élus locaux, la société civile et le secteur privé dans le processus du suivi et l'exécution de la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

Parlant des faiblesses du premier plan du CSLP, le ministre a cité : le manque de suivi au niveau sectoriel, la courte durée du délai d'exécution et l'écart avec les objectifs de développement du millénaire (OMD).

Enfin, le ministre a précisé que le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck tirera

les leçons nécessaires de l'expérience de la première phase du CSLP. Dans ce cadre, il a rappelé l'adoption en avril 2005 de l'instrument de révision du CSLP.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère et d'autres responsables venus d'autres secteurs.

